

vieillard qui connaissait presque chaque personne par son nom et avait un mot agréable pour tous. Il a passé la plus grande partie de sa vie au palais de justice et c'est à lui que nous devons l'excellent système d'administration que nous possédons actuellement dans les greffes de la Cour. Il était le père de M. John Burroughs, le protonotaire actuel.

La "Gazette de Joliette" nous annonce de son côté le décès de M. Charles Baby, avocat de Sandwich, Ontario. M. Baby était âgé de 65 ans. Il était greffier de la Paix depuis 1836. C'était un homme dévoué à la cause de l'éducation, qu'il a toujours travaillé à répandre dans sa ville natale. Il était depuis un grand nombre d'années syndic des écoles catholiques de Sandwich.

Nous devons en terminant offrir nos sympathies à notre artiste et littérateur distingué, M. Ernest Gagnon, pour la perte douleuruse qu'il vient de faire. Madame Gagnon (née Caroline Nault), vient d'être enlevée prématurément à sa jeune famille, à l'âge de 33 ans ; elle était fille du regretté Dr. Nault, un des citoyens les plus estimés de notre ville. Tous les amis de M. Gagnon — et ils sont nombreux — partagent cette douleur qui vient de le frapper dans ses plus chères affections.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— *Education en Angleterre.* — L'éducation dans la Grande-Bretagne (Angleterre, pays de Galles et Ecosse) progresse sensiblement. Voici, d'après les comptes rendus officiels d'inspection, le nombre d'écoles primaires et le nombre d'enfants qui ont fréquenté les écoles durant les quinze années écoulées, de 1855 à 1869 :

Années.	Écoles.	Écoliers.
1855	4,800	369,676
1856	5,179	615,905
1857	3,398	700,872
1858	6,641	821,744
1859	6,586	880,131
1860	7,272	962,932
1861	7,705	1,028,690
1862	7,669	1,057,426
1863	7,739	1,092,741
1864	7,891	1,123,291
1865	8,438	1,246,055
1866	8,753	1,287,604
1867	9,340	1,391,100
1868	9,891	1,527,665
1869	10,337	1,639,502

Le parlement a voté différentes allocations pour les écoles de la Grande-Bretagne, qui se sont élevées, en 1869, à 820,827 liv. st., tandis qu'elles ne s'élevaient qu'à 369,602 liv. st., en 1855.

Les allocations de 1869 se répartissent de la façon suivante :

Pour édifices, réparations et dotations des écoles primaires, 34,828 l. st. ; pour augmentation des honoraires de maîtres et maîtresses d'école ayant leur certificat, 34,629 l. st. ; pour salaires d'aides institutrices, 3,667 l. st. ; pour secours, indemnités à des professeurs particuliers, 43,508 l. st. ; pour allocations annuelles à des collèges, 72,512 l. st. ; allocations à des écoles du soir, industrielles, correctionnelles, 635 l. st. ; dépenses d'inspection, 60,889 l. st. ; dépenses de l'administration, 22,672 l. st. ; divers, 4,588 l. st. ; allocation réglementaire déterminée par la loi, 542,899 l. st. Total, 820,827 l. st.

Le blue-book (livre bleu) pour la session parlementaire de 1870 présente une première partie du rapport de la commission nommée en 1868, dans le but de faire une enquête sur l'éducation et l'instruction primaire du royaume d'Irlande. Sept volumes complètent le dit rapport, contenu lui-même dans un volume de 600 pages. Le recensement des écoles primaires, fait par la police, à l'instigation de la commission, le 25 juin 1868, démontre que plus de 45 p. 100 des enfants en âge d'aller à l'école y assistent ce jour-là. La publication des dernières parties du travail aura lieu pour la session prochaine du parlement.

— Le Juge Aylwin, dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro, a légué sa bibliothèque au collège Morrin de Québec. Le legs ne s'étend pas cependant aux ouvrages de sa collection dont le collège possède déjà des exemplaires et qui, à cause de cela, ne lui servent d'aucune utilité. Pour qui a connu les aptitudes littéraires et scientifiques de l'éminent juge il est facile de se rendre compte de la munificence de ce don, qui fait l'éloge de ceux qui en sont l'objet aussi bien que celui du donateur. Sa bibliothèque passait pour l'une des plus belles collections privées qui soient dans ce pays.

— *Instruction publique en Russie.* — Après la réorganisation maintenant accomplie des établissements d'instruction secondaire, gymnases et autres, c'est maintenant l'illustration primaire qui attire le plus l'attention du gouvernement.

La population étant extrêmement disséminée sur le territoire russe, il n'y a pas à songer à l'instruction obligatoire dans le sens rigoureux du mot ; cependant, sans imposer une obligation directe, on veut qu'il y a quelque chose à corriger à la législation pour engager les classes inférieures dans les villes et les villages à fréquenter les écoles élémentaires. On agit déjà en ce sens ; mais ce n'est pas suffisant. Dans le royaume de Pologne, le terrain est plus favorable, parce qu'il est moins préoccupé. Pendant les quarante ou cinquante dernières années, le nombre des écoles a été considérable. Le gouvernement de Varsovie seul en compte 800 pour sa part.

Avec le temps, il est vrai, ce chiffre s'est réduit à moins d'un tiers ; mais, sur beaucoup de points, les bâtiments d'école sont encore debout et avec la création d'écoles normales pour les instituteurs, création que l'on poursuit activement, le personnel enseignant ne sera pas défaillant. Les paysans, à qui on a accordé une certaine autonomie, pour l'administration de la commune, commencent à sentir les avantages d'une instruction plus développée. Par malheur, dans les villages, les hameaux et leurs échoppes ne savent, pour la plupart, ni lire, ni écrire ; mais on va sérieusement s'occuper de remédier à cet état des choses. Dans cet état des esprits, le moindre paragraphe dans la loi suffit pour provoquer une fréquentation plus assidue des écoles, sans pour cela recourir à l'instruction obligatoire. — *Nouvelle Gazette de Prusse.*

— *Les Ecoles Gratuites aux États-Unis.* — Partant de ce principe qu'un Etat républicain — et l'on peut ajouter tout état quelconque, monarchie aussi bien que république — n'a de base solide que par l'instruction et les lumières, le gouvernement de Washington admet pas qu'il existe une commune dépense d'une école gratuite où se distribue à tous l'instruction primaire. Mais, en cette matière comme en bien d'autres, les hommes d'Etat américains ont été merveilleusement servis par les conditions territoriales dans lesquelles ils se trouvent si heureusement placés. Maîtres d'immenses espaces de terre, pouvant disposer en quelque sorte sans mesure des immenses contrées du Far Ouest, ils ont donné les "free schools" avec une liberalité dont les habitants de l'Europe moderne pourraient difficilement se faire une idée.

Pour concevoir rien de pareil, il faut, par l'imagination, se reporter aux grands sécles du moyen âge, où l'Eglise était la grande puissance territoriale et où ses monastères, refuge des lettres, et ses écoles, seules chaînes d'enseignement, pouvaient disposer de richesses avec les hauts barons, comme aujourd'hui les free schools rivalisent aux Etats-Unis avec les grands propriétaires fonciers.

En effet, dès qu'un Etat se forme, le gouvernement, après en avoir divisé le sol en communautés, townships, de 6 milles carrés, met en réserve sur cette étendue un espace de 640 acres, qui deviennent immédiatement la propriété de la nouvelle école. Aujourd'hui cette dotation ne s'élève pas pour les écoles primaires à moins de 68 millions d'acres, superficie qui égale à peu de chose près les 69 de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande réunies.

Ce sont là des procédés qui malheureusement la France pas plus que l'Angleterre ne peuvent employer pour résoudre la question de la gratuité de l'enseignement primaire. Mais ils suggèrent du moins cette réflexion, en ce qui concerne la France, que ces donations par lesquelles l'Etat américain pourroit si largement à l'entretien des free schools, pourraient chez nous étre supplétées, sinon entièrement, du moins dans une certaine mesure, par l'initiative et la générosité privés, si notre législation ne mettait en cette matière de facheuses restrictions à la liberté individuelle. — *Courrier d'Orléans.*

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

— *Population des États-Unis par groupes d'Etats et territoires.* — La division géographique et politique de l'Union américaine se compose de six groupes distincts connus sous le nom de Nouvelle-Angleterre, Etats du Centre, Etats de l'Ouest, Etats du Sud, Etats du Pacifique et territoires.

Les Etats de la Nouvelle-Angleterre sont au nombre de six, à savoir : le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Rhode-Island et le Connecticut. La population de ces six Etats s'élève au chiffre de 3,187,924 habitants.

On compte six Etats du Centre : New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie occidentale, Etats auxquels il faut ajouter le district de Columbia, dans lequel la capitale, Washington, est située. La population de ces six Etats est de 10,248,628 habitants.

A l'Ouest, l'Union compte onze Etats : l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, le Kansas, le Nebraska, le Missouri et la Kentucky. Le chiffre des habitants de ces onze Etats s'élève à 14,232,425.

Le Sud compte également onze Etats : la Virginie, la Caroline du nord, la Caroline du sud, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, la Louisiane,